Pré-CAP du B en A du 18 juin 2004
pour la CAP du 30 juin au titre de l'année 2004

❑ Conditions réglementaires de promotion

- appartenir à un corps de catégorie B ou équivalent
- être âgé de 40 ans au moins au 1er janvier de l'année de nomination
- avoir accompli à cette même date, 9 ans de services publics dont 5 de services civils effectifs dans une administration, un service ou un établissement public de l'Etat

❑ Nombre de promouvables

⇒ 2132

❑ Conditions de fait

- être dans le 3ème niveau de la catégorie B

❑ Nombre de promouvables de fait = 472

- 339 sa exceptionnels
- 133 contrôleurs principaux du Trésor Public

❑ Nombres de promotions (1/5 des titularisations effectuées pour les élèves IRA)

⇒ **8** (attachés)
⇒ **17** (inspecteurs du Trésor Public)
= 25 postes au total

soit 1,17% des promouvables statutaires, 5,29% des promouvables de fait

❑ Nombres d'agents proposés

⇒ 55 soit 2,57% des promouvables statutaires et 11,6% des promouvables de fait

❑ Remarques :

L'an dernier, 24 postes étaient proposés pour un total de 425 promouvables de fait (soit 5,64% de promus) et pour 2094 promouvables statutaires (1,14%). Cette année, le taux de promus est quasi identique malgré les annonces : le plan de qualif 2004 n'a rien d'exceptionnel et ne répond pas aux attentes des agents ! Si certains se réjouissent de voir 45% de la liste présentée par l'administration obtenir un passage en A, il ne faut jamais oublier la réalité des chiffres des 2132 promouvables statutaires ce qui nous fait plafonner à 1,17% de promotions ! Une misère…

SUD CENTRALE MINEFI ***le 21/06/04***